

Paris, le 4 octobre 2023



REJOIGNEZ-NOUS



FRET SNCF :

LA LIQUIDATION DE FRET EST SUR LES RAILS DEPUIS 2019 !

L'ANCIENNE DIRECTRICE DE FRET A RECONNU QUE L'ÉTAT AVAIT ENGAGÉ UNE ÉTUDE DÈS 2019 !

L'ancienne Directrice de Fret SNCF a été auditionnée dans le cadre de la commission d'enquête parlementaire, actuellement en cours, suite à la décision de l'Etat de liquider Fret SNCF !

Elle a indiqué que la DGITM (Direction Générale des Infrastructures, des Transports et des Mobilités) avait lancé une étude dès 2019 sur la mise en place d'une discontinuité de Fret SNCF, après avoir été saisie en 2017 par Bruxelles, suite aux plaintes déposées contre Fret SNCF !

Cette étude a été confiée au cabinet américain Mc Kinsey et ne garantissait ni la viabilité économique ni l'absence de report modal, que le cabinet évaluait à 7% dans l'un de ses scénarios ! ☹☹☹

QUELLE CONFIANCE PEUT-ON ACCORDER À UN GOUVERNEMENT QUI PRÉPARAIT DÉJÀ LA SAISON 2 EN 2019 : AUCUNE !!!



5, rue Pleyel
93200 ST DENIS



01-76-58-12-21



www.fgaac-cfdt.fr



fgaac-cfdt@fgaac.org



FGAAC-CFDT Officiel



FGAAC-CFDT Officiel

© FGAAC-CFDT octobre 2023
Crédits photo Adobe Stock
Ne pas jeter sur la voie publique



LES DÉCISIONS DE MAI 2023 ÉTAIENT PROGRAMMÉES DE LONGUE DATE, L'OBJECTIF EST BIEN DE LIQUIDER FRET SNCF !

D'autres pays européens sont également sous le coup d'une procédure d'enquête de la Commission Européenne pour des aides accordées aux opérateurs ferroviaires !

Contrairement à la France, ils ont fait le choix d'engager le bras de fer avec Bruxelles et de contester ces procédures !

Le Gouvernement aurait pu faire un choix similaire et défendre la légitimité des aides accordées à Fret SNCF, mais la Commission Européenne sert d'alibi pour liquider l'opérateur public, filialiser les activités, mais également rogner sur les droits des cheminots du fret !

En savoir



RETROUVEZ L'AUDITION DE LA
CFDT DEVANT LA COMMISSION
D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE



LA DISCONTINUITÉ, C'EST LE CHOIX DU PIRE !

➡ La CFDT et son Syndicat National FGAAC-CFDT ont également été auditionnés par la commission d'enquête parlementaire, et ont martelé que cette décision était le choix du pire !

➡ La discontinuité n'est rien d'autre que la liquidation de Fret SNCF ! C'est l'assurance de poursuivre la casse sociale du fret, de générer du report modal en remettant des camions sur les routes, et à l'arrivée de produire moins de train de fret, et plus cher !



IL N'Y A PAS PLUS DE GARANTIES AUJOURD'HUI QU'EN 2018 !

➡ Le Gouvernement, relayé par la Direction de Fret SNCF, ont très largement communiqué sur le fait que ces décisions avaient fait l'objet d'un accord avec la Commission européenne !

➡ A ce stade, la commission européenne n'a pas validé les choix de l'Etat français !

➡ Les mêmes qui affirmaient en 2018, que Bruxelles avait validé le désendettement et les aides apportées à la SAS Fret, n'ont pas apporté plus de garantie aujourd'hui !



LE PARADOXE COMPLET POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE !

➡ La France renforce au fil des années, ses objectifs pour assurer une nécessaire transition écologique qui passe notamment par la décarbonation des transports.

➡ Pour autant, notre pays fait partie des lanternes rouges en termes de report modal en Europe !

➡ Les décisions du Gouvernement sont en décalage complet avec ces objectifs et vont inévitablement générer un report modal vers la route !